

Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2010, NUMÉRO 3
DATE DE PARUTION : JUIN 2010



LE PRINTEMPS EST LÀ... enfin... paraît-il ! Nous pourrions presque en douter, nos agriculteurs et nos jardiniers font le dos rond et piaffent en attendant de pouvoir intervenir dans leurs domaines respectifs.

Des travaux de restauration de la tribune de l'église de Venterol sont en cours d'exécution.

En ce qui concerne l'église, un projet de rénovation de la façade Sud-Ouest est à l'étude, collecte de devis et de subvention (dotation cantonale). Il s'agit de faire réaliser, entre autre, l'enduit et le jointement de la façade où se trouvent les deux lavoirs.

Cette année encore le Sieur Carmentran a péri en place du Château après avoir été, il est vrai, malgré tous les méfaits commis, magistralement défendu. Dans la soirée, il a visiblement du renaître de ses cendres et entraîner certains à commettre, à leur tour, quelques farces d'un goût douteux, mais néanmoins coûteux pour la commune (dégradation de panneaux, de la boîte aux lettres de l'école). Encore du travail pour Marco qui sera chargé de tout remettre en ordre !

Puisque nous en sommes aux incivilités, l'espace réservé au dépôt des déchets verts en est un bel exemple. Une plate-forme a été créée pour pouvoir, sans peine, déverser les végétaux dans le creux situé en contrebas et non sur la plate-forme elle-même. Chaque incinération implique une intervention (qui a un coût) pour repousser les déchets. Ce lieu semble également choisi par certains pour déposer tout ce qui les encombre, ce qui entraînera à terme, une fermeture beaucoup plus rapide que prévu.

Il est sur notre commune un vent, très local, qui prend un malin plaisir à éliminer tout système de fixation pour sécuriser les containers, il est si violent qu'il emporte ceux-ci jusque dans les champs alentours, polluant la nature et compliquant ainsi la tâche de ceux qui sont chargés de la gestion des déchets, il est si sournois qu'il parvient même à détruire ou endommager toute sorte de panneaux, y compris les panneaux indicateurs, propriété de la commune, vous savez, ceux dont la commune fait l'acquisition grâce à vos deniers.

J'espère que ce vent, qui ne possède pas de nom, ne sera que passager et épargnera dorénavant notre commune.

Qu'en est-il des préceptes que nos anciens nous avaient inculqués ? Qu'en est-il du respect du bien commun ? Qu'en est-il de la solidarité, de l'entraide ?

Heureusement pour certains toutes ces valeurs ont encore droit de cité. Il est cependant de notre devoir de les transmettre à notre tour.

“
J'espère
que ce
vent, qui
ne possède
pas de
nom, ne
sera que
passager et
épargnera
dorénavant
notre
commune
”

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE
ET DE LA POSTE :

LUNDI : 13H30 À 18H30

MARDI : 10H00 À 17H00

MERCREDI : 9H00 À 12H00

JEUDI : FERMÉ

VENDREDI : 9H00 À 12H00

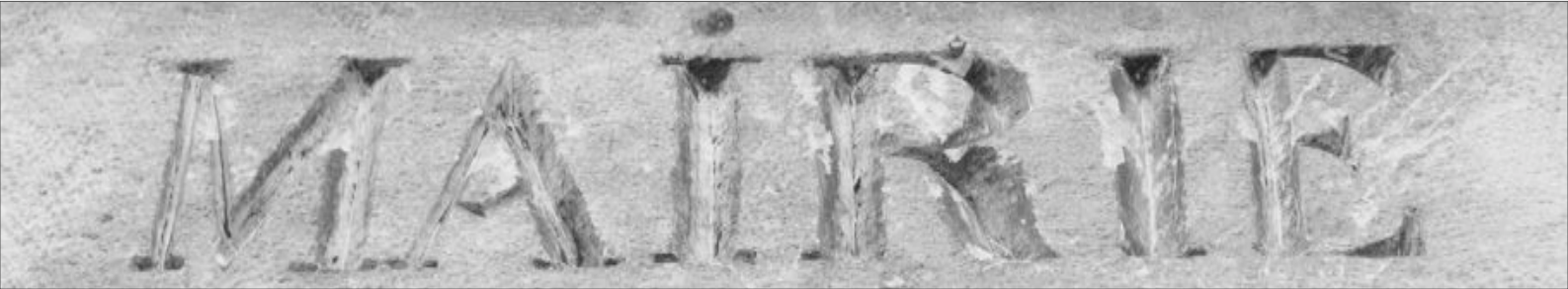
LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MARDIS DE 10H À 12H
DU PREMIER ADJOINT
LES MERCREDIS DE 10H À 12H

TÉL : 04 75 27 91 11

FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)

MAIRIE-VENTEROL@WANADOO.FR



Communiqués de la Mairie

Compteur d'eau

Message adressé aux usagers, locataires ou propriétaires :

Ne pas oublier de signaler en mairie le départ ou l'arrivée d'occupant(s) du logement pour permettre le relevé du compteur, qui doit toujours rester accessible.

Bouches d'égout

En cas de travaux dans une zone où se situe des regards de contrôle, prière de rester vigilant et de prendre des précautions afin d'éviter un incident malencontreux, tel que soulèvement ou déplacement du couvercle des regards, incident pouvant entraîner l'obstruction du réseau d'assainissement.

L'eau du robinet

Afin d'améliorer l'information du public dans le domaine de la qualité de l'eau potable, le ministère de la santé a mis au point un outil informatique permettant au consommateur d'avoir accès sur internet aux résultats des analyses du contrôle sanitaire réalisé dans sa commune. Vous le trouverez sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr.

L'internaute choisit dans la liste déroulante, le département ainsi que la commune auxquels il souhaite accéder : apparaissent alors les derniers résultats d'analyse d'eau potable réalisée dans la commune sélectionnée, avec mention de la date, de la commune, ainsi que du lieu de prélèvement. Le bulletin indique si l'analyse est conforme ou non, en différenciant la bactériologie de la physico-chimie. S'il le souhaite, l'internaute peut également avoir accès aux résultats des analyses réalisées à des dates antérieures.

Taux d'imposition et Tarifs 2010

Los de sa séance du 24 mars 2010 le Conseil Municipal a voté les mesures suivantes :

- pas d'augmentation des taux d'imposition
- augmentation des tarifs de l'eau (1,35 € par m³) et de l'assainissement collectif (0,95 € par m³)
- location de la salle des fêtes à 150 € pour les venterolais.

Concernant l'eau, celle-ci reste rare même si la source de Griex va être remise en service. Il convient de l'économiser en période estivale. Les propriétaires de piscines sont invités à les remplir avant le mois de juillet. L'ensemble de la population est invitée à faire preuve de civisme en respectant les éventuels arrêtés préfectoraux de restriction d'usage. Ce fut le cas en 2009 pour la très grande majorité d'entre nous mais quelques abus peuvent néanmoins être déplorés.

Projet de Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales

Une réunion de présentation du projet a eu lieu à Venterol le 26 février 2010 en présence d'une cinquantaine de personnes.

Pierre Combes, Conseiller Général, vice-président du Conseil Syndical en charge de la communication, a détaillé

l'avant-projet de Charte structuré selon 3 axes d'action, 12 orientations et 37 mesures.

Ce texte est consultable sur le site internet www.baronnies-provencales.fr. Jusqu'à septembre il sera soumis pour observation aux différents services nationaux, régionaux, départementaux et aux divers partenaires jusqu'à l'adoption en octobre 2010 par le Conseil Syndical de l'avant-projet définitif.

Les Conseils Municipaux des 130 Communes concernées seront appelées à délibérer 2011 sur leur adhésion au Projet.

Pierre Combes a ensuite répondu aux nombreuses questions de l'assistance. On notera que l'éventualité d'un référendum auprès de la population venterolaise a été évoquée. L'orateur a aussi notamment affirmé que l'adhésion au Parc n'entraînerait aucune atteinte au droit de propriété.

Le PCS, Plan Communal de Sauvegarde

Depuis le mois de janvier nous avons constitué un groupe de travail d'élus afin de préparer l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde.

Créé par la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, le Plan Communal de Sauvegarde est un outil utile au maire dans son rôle de premier partenaire de la gestion d'un événement de sécurité civile.

Les communes soumises à des risques majeurs localisés ont l'obligation d'élaborer un tel plan. D'après le dossier, élaboré par la préfecture en 2004, notre commune est susceptible d'être soumise à 4 types de risques majeurs : inondation, risque sismique faible, risque lié au transport de matières dangereuses par route, risque lié au transport de matières dangereuses par canalisation.

L'objectif du PCS est d'organiser la mobilisation et la coordination des ressources humaines et matérielles de la commune en situation d'urgence pour protéger la population. Les priorités sont l'alerte et l'information de la population, ainsi que la sauvegarde des personnes.

Notre groupe de travail a d'ores et déjà :

- Élaboré les fiches répertoires téléphonique des numéros d'urgence et utile,
- Recensé les personnes vulnérables (personnes âgées, établissement accueillant des enfants...)
- Recensé les commerces, entreprises et agriculteurs
- Recensé les professionnels de santé résidant sur la commune
- Répertoire les moyens de la commune : matériel, hébergement etc...
- Commencé à travailler à l'organisation d'un schéma d'alerte par quartier,

Ce travail se poursuit au rythme d'une réunion mensuelle. Notre objectif est de présenter la démarche aux Venterolais à l'automne et d'aboutir à un travail finalisé en fin d'année.

« Drôme Séniors »

Le Département de la Drôme a lancé, le 12 novembre 2009, une campagne départementale de communication sur le nouveau dispositif « **Drôme Séniors** ». Il s'agit d'un numéro azur (0 810 01 26 26) permettant de **simplifier la vie des personnes âgées et de leur entourage**.

Avec ce numéro unique d'appel, toutes les questions (dossier APA, liste des hébergements d'accueil, maintien à domicile...) trouvent désormais réponse auprès d'un seul interlocuteur.

Gîtes et chambres d'hôtes

Les propriétaires de gîtes ou chambres d'hôtes, désirant figurer sur le site internet de la mairie, peuvent le faire gratuitement. Adressez-vous au secrétariat de la mairie.

Message de l'AVAM

Comme vous avez pu le constater, l'Association Venterolaise des Amis de la Musique n'a pas repris ses activités faute d'élèves. Si des personnes étaient intéressées à faire redémarrer l'association, c'est possible et bienvenu. Dans le cadre de cette association, des spectacles musicaux pourraient s'organiser et peut-être une petite chorale, pourquoi pas... Si vous avez envie de chanter, manifestez-vous auprès de M. Claude Fournet !

Les Mercredis de Venterol

C'est le mercredi 7 avril vers 14h, que quelques courageux, bravant le ciel menaçant, se sont donnés rendez-vous sur la place du Château pour relier à pied l'église de Venterol à celle de Novézan par les chemins d'autrefois.

Nous sommes une vingtaine à partir, sous l'égide de Sarah, à la découverte de sentiers au départ de la combe de Sauve jusqu'au château Ratier, pour rejoindre ensuite le haut de Novézan. D'un sac apparaît un merveilleux cake, des boissons, quelques gâteries au chocolat qui sont dégustés sur la place de Novézan. Ce fut l'occasion aussi de se parler, de se rencontrer et de partager qui un souvenir, qui une légende.... Un grand merci aux organisateurs pour cette initiative.

Et un grand merci de la part des organisateurs à Christiane Bayet qui nous a montré le chemin, un chemin privé qui passe chez elle, et à la famille Faucon qui nous ont permis de traverser leur terrain pour atteindre Château Ratier.

Pour les prochaines sorties en mai et en juin, surveillez nos affiches dans le village et aux alentours. Si le temps le permet, nous prévoyons, pour nos artistes en herbe, un après-midi « Dessinons notre village ».

DATES A RETENIR

Concert de Jazz

Devant la galerie « Ombre et Lumière », le *samedi 3 juillet* à 20 h 30

avec le soutien de l'AVAM

Concert de Jazz New Orleans, Dixiland ...

avec le groupe
COCKTAIL FOUR

APAVEN

Concert à Ste Perpétue le *dimanche 4 juillet* à 17 heures avec l'ensemble vocal féminin Calliopée de Christine Paillard

Le prochain Bulletin

Lundi 14 juin : Dernier délai pour faire passer des informations dans le prochain Bulletin

Groupe Patchwork de Venterol

Nous avons réalisé une dizaine de « baby quilts » destinés à la Maternité de Montélimar.

Ces ouvrages par leurs couleurs gaies jouent un rôle important :

- stimulation mentale des prématurés
- optimisme et réconfort aux parents
- solidarité de femme en femme

Nous avons eu plaisir à participer à cette activité.

AVIS DE NAISSANCE :

Valentin Thierry Bernard TACHE--CONSTANTIN
né à Orange le 22 mars 2010, fils de Philippe TACHE et de Linda CONSTANTIN

Alexandre Julien BOUTOUX--BERNARD né à Venterol le 13 avril 2010, fils de Raphaël BOUTOUX et de Céline BERNARD

Félicitations aux parents !

AVIS DE DÉCÈS :

Mr Manuel LERENA GOMEZ le 21 mars 2010 à Venterol

Sincères condoléances aux familles

Entretien avec Pascal CÉCILLON

éducateur sportif (site : vttsportsevasion.com)

Pascal, un grand gaillard sportif, plein d'idées et d'enthousiasme, nous révèle, au fil de l'entretien, ses compétences et ses capacités d'adaptation

Le Bulletin – *Nous savons que tu habites à Novezan, mais où se situe ton entreprise et quand l'as-tu créée ?*

Pascal – Je l'ai créée le 1er avril 2009, il y a exactement un an. Le siège de l'entreprise, qui s'appelle « VTT Sports Evasion », est situé à la limite des communes de Venterol et de Nyons, à côté du Domaine Rocheville. Sur le territoire de Venterol je vais bientôt aménager un petit bois de la propriété Marcellin pour en faire un « bike park », c'est à dire des pistes d'initiation et de perfectionnement en VTT.

Le Bulletin – *Quelques mots sur ta formation, tes expériences ?*

Pascal – A Grenoble j'ai fait des études universitaires en « Gestion des loisirs sportifs ». Arrivé à Nyons en mai 2002, j'ai travaillé pour le SAB comme coordinateur jeunesse, puis j'ai continué avec la Communauté de Communes du Val d'Eygues, notamment en tant que créateur et directeur du Service Jeunesse de la ville de Nyons de 2004 à 2009. Ces années m'ont permis de me roder et aussi de me rendre compte des carences locales en matière de sports pleine nature... Au terme de mon contrat en 2009, à 43 ans, j'ai pris le

risque de tenter le coup, de me lancer dans cette entreprise, ayant bien analysé les besoins.

Le Bulletin – *J'ai de la peine à imaginer en quoi consiste ton travail. Pourrais-tu nous en donner les grandes lignes ?*

Pascal – Oui, alors *premièrement* il y a la location du matériel. Je peux louer des VTT pour enfants de 6 à 12 ans. Ensuite, pour les ados et adultes, je dispose de trois types de VTT : les cross-country tous chemins et sentiers avec fourches télescopiques, les vélos enduro avec suspension avant et arrière pour terrains accidentés à profil descendant, enfin les VTT de descente, plus solides, avec de gros pneus et des amortisseurs plus puissants. Je peux louer aussi des VTC pour balades familiales avec remorque ou demi-vélo pour les très jeunes enfants. Toutes ces locations s'entendent avec casques et kit de réparation.

Deuxièmement, l'organisation des circuits et des sorties. Je peux, à la demande, organiser des sorties VTT allant d'une demi-journée à plusieurs jours, dans le Nyonsais et les Baronies.

Le Bulletin – *Comme les centres équestres pour les balades à cheval ?*

Pascal – Oui exactement ! De plus, je vais m'occuper à gérer le « bike-park » et je travaille aussi sur le projet d'un guide VTT

pour la Drôme provençale, avec différents niveaux. Enfin, je suis responsable de la section VTT du Vélo-club Nyonsais.

Troisièmement, les sports pleine nature et la remise en forme. Préparation physique ou remise en forme pour tous, depuis les handicapés jusqu'aux grands sportifs : des motards du Dakar, des marathoniens, des triathlètes, préparation des skieurs etc. On peut aussi associer plusieurs sports en se déplaçant en VTT d'un site à l'autre...

Le Bulletin – *Tu penses sans doute au futur Parc régional des Baronies ?*

Pascal – Tout à fait. Je participe à cette nouvelle dynamique et dans les commissions de travail avec un regard professionnel et éco-responsable. Ce parc devrait apporter un plus à plein de monde !

Le Bulletin – *Que t'apporte le contact des jeunes ?*

Pascal – Que du bonheur ! Avec les jeunes, avec les adultes, avec les handicapés. Il faut dire que c'est une passion dont j'ai fait mon métier en espérant de pouvoir en vivre.

Le Bulletin – *Comment trouves-tu notre village et ses habitants ?*

Pascal – Accueillants. Il y a pas mal d'activités de loisirs et de culture. Peut-être pourrions-nous envisager quelques sorties en vélo le mercredi ?

La vie de la commune

C A R M E N T R A N C o u p a b l e !

Le Tribunal des horreurs et des fous rires s'est réuni samedi dernier sous l'égide du Comité des Fêtes pour juger l'ignoble Carmentran. Afin de le punir de tous les méfaits commis durant l'année, petits et grands venterolais l'ont exhibé dans tout le village, sous les confettis et au son des pétards. Dans le défilé, on retrouvait les déguisements les plus fous, des princesses aux abat-jours, des pirates à Cléopâtre.



Le cortège s'est regroupé place du Château, très remonté contre Carmentran, et les plaidoiries ont débuté : malgré le rappel de tout ce que le personnage a pu apporter au village, les méfaits qu'il a fait subir tout au long de l'année à la population ont bien vite fait pencher l'implacable balance de la justice venterolaise en la défaveur de l'accusé.

Le peuple a crié « à mort ! », et Carmentran est parti en fumée, emportant avec lui tous les tracas des habitants. Un bon apéritif, servi cette année salle Duplan, a clôturé les festivités... jusqu'à l'année prochaine ! Vous pouvez retrouver l'intégralité du procès ainsi que toutes les photos de cette journée mémorable sur le site du Comité des Fêtes www.venterol.org.



TOUR DES CRÊTES

Direction montagne !

Le XVe Tour des Crêtes aura lieu le *dimanche 2 mai* prochain. Comme chaque année, le Comité des Fêtes propose trois circuits de randonnée pédestre balisés au choix, au départ de la place du Château : un grand circuit d'environ 25 Km (départ entre 7 et 8 h), un circuit moyen d'environ 15 Km (départ entre 7 et 9 h), et un petit circuit d'environ 6 Km (départ entre 9 et 10 h).

L'inscription est toujours à 5 € (gratuit pour les moins de 10 ans).

À l'arrivée, on retrouvera à 11h30 une dégustation des vins du nyonsais, offert par les Vignerons de Nyons Venterol. Ensuite, les marcheurs sortiront leurs pique-niques tirés du sac, autour de la buvette du Comité.

À 18 h aura lieu la remise des prix suivie de l'apéritif à la salle des fêtes. Le Comité des Fêtes assure le ravitaillement en chemin aux postes de passage, et le transport des sacs.

Retrouvez dès maintenant le programme et les tracés sur le site www.venterol.org.

Galerie « Ombre et Lumière »

Lors de la prochaine exposition, du 11 mai au 27 juin, nous pourrions admirer les peintures de Jean-Christophe Schmitt dont le vernissage aura lieu le dimanche 9 mai à partir de 11h00. Vous êtes cordialement invités à ce vernissage.

La Galerie est ouverte tous les jours sauf le lundi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Camping « Les Terrasses provençales »

Le camping a changé de main. Les nouveaux propriétaires s'appellent Mme Fontaine et M. Wagner. Nous leurs souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans notre village.

Le marché de Venterol

En juin, juillet et août, chaque samedi matin, la place du Château sera animée, comme les autres années, par notre petit marché si sympathique.

Dans le cadre du Festival de jazz « Parfum de Jazz »

Concert sur la Place Belle Viste à Novézan / Venterol le 15 août à 21h:

Une nuit à St Germain des Prés : E Luter New-Orleans band (trompette) JP Fontaine (clarinette), JJ Taïb (clarinette), JP Jackson (batterie), A Gobatto (contrebasse); JR Dubuy (guitare/banjo), C Mornet (piano)

Association pour le Patrimoine venterolais : Assemblée Générale et projets.

L'Association pour le Patrimoine venterolais a tenu son assemblée générale le 1er avril 2010 à la salle Duplan à Venterol.

Le bilan des activités souligne les orientations de l'association : valorisation et animation du patrimoine de la commune. Pour l'année 2009 : suite de la restauration des tableaux de l'église St Michel de Novezan, animations estivales des lieux patrimoniaux, traditionnelle soirée soupe-chansons. Les projets pour 2010 ne manquent pas, en particulier la publication d'un livre de photos sur Venterol, la participation à la remise en état du chemin du Temple, la toponymie, un concert à Ste Perpétue.

L'APAVEN remercie tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, soutiennent ses actions et participent aux manifestations qu'elle organise.

La soirée s'est poursuivie par un débat autour de la protection du village. L'APAVEN avait invité Laurence Brangier, conservatrice au Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine et adjointe de l'Architecte des Bâtiments de France. Celle-ci a enrichi l'information et la réflexion en expliquant l'intérêt et les étapes d'une zone protégée d'architecture et de paysage. Elle a évoqué les expériences dans la Drôme. Venterol a un projet en cours depuis longtemps, mais il n'a pas été actualisé ni voté. C'est le PLU, plan local d'urbanisme qui, pour l'instant, définit les règles de construction et de protection du village. Un débat fructueux et ouvert s'est déroulé avec la participation de Mme le Maire et de plusieurs élus.

L'APAVEN a manifesté ainsi son intérêt pour les projets en cours sur l'aménagement du village et son souci de lier développement et protection. Elle souhaite pouvoir être associée à la réflexion sur l'avenir du village.

Les échanges se sont poursuivis autour d'un pot amical.